

La Chancéenne

NUMÉRO
66
NOVEMBRE
2013

dans ce numéro

Le mot du maire	1
Les temps forts	2
Culture & sport	3
Téléthon 2013 à Chançay ...	3
Travaux communaux	4
Information du citoyen	5-6-7
Agenda	7-8
novembre 2013-mars 2014	



www.chancay.fr



Le mot du maire

Bonjour à tous,

La rentrée scolaire a été marquée par le retour des enfants de CM1-CM2 suite à la suspension du RPI avec Noizay soit au total un effectif de 134 élèves répartis sur cinq classes. Les parents d'élèves peuvent maintenant profiter d'un accès plus facile au parking de l'arboretum qui a bénéficié d'un revêtement en enrobé ainsi que la voie d'accès. La vitesse y est limitée à 30 km/heure car c'est une voie partagée avec un itinéraire cyclable, mais aussi pour la sécurité des enfants.

Le chantier de rénovation de l'ancienne Poste est en bonne voie, la fin des travaux est prévue d'ici la fin de l'année.

Les 30 novembre, 1^{er}, 6, 7 et 8 décembre, Chançay solidaire du Téléthon proposera grâce aux bénévoles et au soutien des associations plusieurs animations. Participez nombreux à toutes ces manifestations.

La CCV s'organise pour continuer à partir du 1^{er} janvier 2014 les mêmes compétences qu'elle exerce actuellement, en fonction des moyens financiers dont elle disposera et qui sont du ressort du préfet. La CCV va changer de prestataire pour la collecte des ordures ménagères à compter du 1^{er} janvier 2014. Une information complémentaire sera faite par la CCV et adressé directement à chacun des administrés.

Bonne fin d'année à tous.

FRANÇOIS LALOT.



Rétrospective de l'année dans les vignes

Cette année, la profession fait un bilan plus que mitigé tant en termes de volume produit qu'au niveau de la qualité. La campagne 2013 a été marquée par un climat très contrasté : un peu comme l'an passé, le début de saison s'est caractérisé par des gelées printanières mais localisées augurant déjà d'une année difficile. Ces craintes se sont confirmées lors de la floraison



de la vigne. En effet, le printemps froid et humide a été préjudiciable pour la précocité du millésime mais aussi pour la fécondation des raisins. Bon nombre de grappes ont coulé ou millerandé de façon plus ou moins aléatoire sur certaines parcelles. Mais là encore, nous n'étions pas venus à bout de ces aléas climatiques. Le matin du 17 juin à 5 h 30 la grêle a déferlé sur le Vouvrillon, anéantissant le travail de l'année en moins de 30 minutes. L'été enfin arrivé nous laissait entrevoir une qualité de raisins satisfaisants sur les secteurs épargnés par la grêle. La récolte a été quelque peu anticipée, là c'est l'état sanitaire

des raisins qui en est la cause. Le Botrytis (pourriture) étant fortement installé. Les fortes pluviométries associées à des températures douces faisaient s'élever l'espoir de cuvées plus prestigieuses. Dans les chais, les

vignerons s'affairent actuellement à suivre les fermentations des moûts pour en tirer le meilleur parti. Ce millésime restera longtemps dans les mémoires mais pas pour des raisons que le monde viticole aime à se rappeler.



Il y avait un air d'apéro'jazz à Chançay...

Encore une belle matinée Jazz à Chançay ce dimanche 15 septembre, devant un public ravi, chaque année, de découvrir différents groupes musicaux, pour la 27^e édition du Festival Jazz en Touraine à Montlouis-sur-Loire et ses treize communes associées. Un groupe : Mama's biscuits, quartet de choc ! Formation jouant un Blues teinté de Swing, Rhythm & Blues, Soul ou encore de Gospel, et menée par une chanteuse, particularité conférant à cet orchestre un caractère sinon unique en tout cas rarissime dans le paysage blues français ; une météo clémente, un site adapté pour ce genre musical, et tous les ingrédients étaient réunis pour une prestation de qualité. L'entracte arrosé avec un apéritif offert par les organisateurs chançais de l'association « Jazz en Vallée de Brenne et Cisse » permettait un moment de convivialité et de rencontre avec les artistes. Cette manifestation ne serait pas possible sans l'aide de nombreux sponsors de nos communes, des mairies participantes, du conseil général et de la CCV, partenaires incontournables pour organiser des concerts gratuits.



Théâtre à Chançay



Après le succès remporté ce printemps, Cisse en Scène, la troupe de théâtre amateur de Vouvray « s'exporte » aux alentours et vous propose le samedi 16 novembre à 20 h 30 à la salle des fêtes de Chançay son spectacle sur le thème de *La fourmi et la cigale*. Sujet d'abord traité de façon classique à la manière de Racine, Molière, Shakespeare (oui, ils osent !) puis dérapant carrément façon Audiard, Pagnol et séries TV bien connues. Le tout pour 8 €

par adulte et 5 € pour les moins de douze ans.

À noter : le théâtre des Deux-Rives, qui nous a proposé fin juillet 2013 six représentations dont trois à Valmer, jouera à nouveau dans notre commune, *Les rustres de Goldoni* à 15 heures le dimanche 12 janvier à la salle des fêtes.

Information Jeunesse

Une Animation Multi-sport est proposée aux jeunes de Chançay, Reugny et Monnaie tous les mercredis de 14 heures à 16 heures au gymnase intercommunal de Reugny. Cette animation est proposée par la Fédération Régionale des Maisons des Jeunes et de la Culture, en partenariat avec la mairie de Chançay et la Caisse d'Allocation



Familiale qui financent l'animation presque entièrement. La participation demandée aux parents est de 5 € pour l'année !

Pendant cette activité, vous pourrez découvrir de nombreux sports tels que : basket-ball, baseball, flag rugby, handball, ultimate, golf et initiation, course d'orientation, football, tennis de table, sarbacane, athlétisme (lancer, course, saut...), badminton, jeux d'opposition (lutte...), troll ball, tchouk ball, téque avec frisbee, raquette de tennis..., parcours sportif, épreuves fort Boyard, rando VTT, torball...



Cette activité est encadrée par deux animateurs diplômés BPJEPS de la FRMJC, et est déclaré à la Direction départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale.

Alors venez nombreux, les animateurs vous attendent !

Téléthon 2013 à Chançay

« Le combat des parents, la vie des enfants »
<http://www.afm-telethon.fr/>

Au nom de nos enfants
Emma, Thibault,
Lee, Gwen et Lucas



tant, Vanessa, Sandrine, Luke, Géraldine et Emmanuelle, ont l'essentiel en commun : le combat contre la maladie qui atteint leur enfant. Qu'elle empêche de marcher, qu'elle fragilise son cœur ou qu'elle obscurcisse son

Elles sont cinq, cinq familles à incarner « le combat des parents, la vie des enfants », à porter le message de ce Téléthon 2013. Cinq familles qui vivent aux quatre coins de la France, qui viennent de milieux différents, qui n'ont pas la même histoire... Et, pour-



avenir, la maladie a fait de leur vie un combat quotidien.

Récemment, un journaliste m'interrogeait sur cette nouvelle stratégie de communication. Stratégie de communication ? « Le combat des parents, la vie des enfants », c'est tout simplement NOUS. C'est notre identité, c'est l'ADN de notre association. Ça l'était avant-hier quand Yolaine de Kepper, maman de quatre garçons atteints de myopathie de Duchenne, créait l'association. Ça l'était hier quand Bernard Barataud

décidait de créer Généthon pour cartographier le génome humain et traquer les gènes responsables de maladies. Ça l'est aujourd'hui quand notre laboratoire Généthon devient le premier établissement pharmaceutique à but non lucratif. Et ça le sera demain quand les premiers médicaments sortiront de ce laboratoire. Tant qu'on n'aura pas trouvé les solutions pour vaincre la maladie, nous serons là, toujours et encore, à nous battre sans relâche.

Au nom de nos enfants, on est capable de tout, de renverser tout, d'obtenir tout. Ça nous donne une rage, une détermination, une conviction, une force qui nous permet de changer l'avenir. Ne plus subir mais vaincre !

Je suis la présidente de l'AFM-Téléthon mais je suis aussi et surtout la maman de Charles-Henri. L'histoire de Vanessa, Sandrine, Luke, Géraldine et Emmanuelle, c'est aussi mon histoire et celle, universelle, de milliers de parents.

Notre combat prend des formes différentes mais notre moteur est le même : c'est la vie de nos enfants. De nos enfants à tous.

Laurence Tiennot-Herment
(25 septembre 2013).

Ce témoignage de la présidente de l'AFMTéléthon montre bien combien le combat des parents, chaque jour,

chaque minute... donne sens et force à l'engagement de chacun.



Les animations du Téléthon sont l'occasion de faire la fête partout en France. Les sommes collectées à cette occasion représentent environ 40 % du montant total du Téléthon*. Depuis 2001, les quelques dizaines de bénévoles de « Chançay Solidaire du Téléthon », de toute génération, sont fiers de représenter la Force Téléthon et de partager avec tous cette énergie positive. Si vous souhaitez les rejoindre, n'hésitez pas à contacter la mairie (02.47.52.93.17) ou Cathy Bridonneau (02.47.52.97.07) qui coordonne les manifestations de notre commune.

Sportives, culturelles, ludiques, dansantes ou gastronomiques, les animations permettent de collecter

* 60 % provenant des dons au 36-37, sur internet et des partenaires (rappelons que le Téléthon correspond à 2,8 % de la générosité publique).

des dons et vendre des produits solidaires (disponibles sur les lieux des manifestations et à la mairie), dont les bénéficiaires seront utilisés pour financer la recherche et l'accompagnement des malades et de leur famille.

Le programme des fêtes Téléthon de Chançay vous est présenté dans l'agenda de cette *Chancéenne*, sur le site web de Chançay (www.chançay.fr) et sur le blog chancéen du Téléthon (<http://chancaysolidairedutelethon.blogs.afm-telethon.fr/>). Comme chaque année, l'association « Les P'tits Bouchons » s'associe au Téléthon par la récupération de vos bouchons plastique et liège que vous pourrez déposer à la mairie et sur les lieux des manifestations. L'opération de collecte des téléphones portables usagés, valorisés au profit du Téléthon, est aussi reconduite.

Venez nombreux profiter pleinement des animations locales ! Elles sont variées et chacun peut y trouver du plaisir !

Découvrez le programme dans l'agenda de cette *Chancéenne*.



Travaux communaux

Des nouvelles du chantier de l'immeuble 28 rue des Écoles : « ancienne Poste »

Rappel : les travaux consistent à réaliser au rez-de-chaussée, un RAM (Relai Assistantes Maternelles) et aux premier et deuxième étages, deux logements sociaux en duplex. Ces travaux sont dirigés par le PACT, maître d'œuvre.

La première phase des travaux a été le « déshabillage » intérieur du bâtiment (chauffage, plomberie,

électricité) et le coulage pour remise à niveau de certains sols.

Le chantier, qui a commencé comme prévu début mars, devait se terminer fin août. Toutefois, la défaillance de l'entreprise de charpente couverture, qui n'a pas respecté sa date d'intervention prévue au planning initial, a provoqué un retard de trois mois sur le chantier, les autres entreprises ne pouvant intervenir tant que les travaux de charpente-couverture n'étaient pas réalisés. À ce jour, les entreprises de menuiseries

extérieures, intérieures, cloisons, placo, isolations, électricité, plomberie, interviennent sans interruptions. Certaines d'ailleurs ont dû « bousculer » leur planning. Nous les en remercions vivement. Mais le temps perdu ne se rattrape jamais.

Les entreprises de revêtements de sol, peintures, et autres finitions sont sur les « starting-block ».



Ce chantier verra alors partir les derniers intervenants vers le 15 décembre.



Pour les promeneurs, le bâtiment étant interdit au public pendant les travaux, les parties visibles sont : la rampe d'accès, côté rue, prévue pour personnes à mobilité réduite ; l'escalier, côté

cour, desservant les deux logements de l'étage ; et l'ensemble des menuiseries, ces dernières donnant à ce bâtiment un aspect plus esthétique ; sans oublier quand même la couverture. Enfin, vous avez

été plusieurs personnes à nous demander s'il était prévu, avec les nouvelles menuiseries, un ravalement des façades.

G. Guilloteau

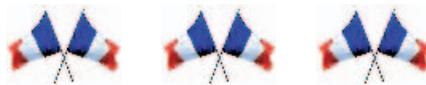
Information du citoyen

• Élection des conseillers municipaux et communautaires : quelles modalités ?



Les prochaines élections municipales auront lieu les 23 et 30 mars 2014. Le système change sur notre commune. Pour la première fois les conseillers municipaux seront élus au scrutin de liste. Pour la première fois les conseillers communautaires (conseillers municipaux représentant la commune à la Communauté de Communes) seront également élus au scrutin de liste. Ces deux listes figureront sur le même bulletin de vote. Tout nom rayé ou ajouté vaudra vote nul. Les élections départementales (pour le Conseil Général) sont repoussées à

2015. Les élections européennes auront lieu le dimanche 25 mai 2014. Les inscriptions sur les listes électorales se font en mairie jusqu'au 31 décembre 2013 aux heures d'ouverture de la mairie. Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.



Conseil municipal du 30 mai 2013

• Participation financière communale aux travaux d'éclairage public suite au transfert de compétence de l'éclairage public au Sieil

Dans le cadre de la mise en conformité de l'éclairage public, confirmation la part communale d'un montant de

10000 € aux travaux de maintenance pour l'année 2013.

• Convention de raccordement des exploitations viticoles à la station d'épuration

Cette convention fixe les modalités techniques, administratives et financières de déversement des effluents de l'établissement viticole dans le réseau d'assainissement collectif de la Commune desservant la station d'épuration de la « rue de l'Aubé ».

• Acquisition à titre gratuit de la parcelle cadastrée section AI n° 678 au lieu-dit La Robinière

• Acquisition à titre gratuit des parcelles cadastrées section AB n° 853 et 855 au lieu-dit Château Gaillard

• Lancement de la consultation pour le choix du maître d'œuvre pour le programme pluriannuel de travaux de voirie





Conseil municipal du 22 juillet 2013

• Rapport annuel 2012 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif

La Direction Départementale des Territoires d'Indre-et-Loire, assistant conseil auprès de la collectivité, a rédigé un projet de rapport avec l'aide des services de la mairie. Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service.

Pour une consommation annuelle de 120 m³ (sur la base du tarif au 1^{er} janvier 2013, toutes taxes comprises), le coût est de 377,10 € (+ 1,46 % par rapport à 2012), soit 3,14 €/m³.

• Lancement de la consultation pour le choix du maître d'œuvre pour l'élaboration du schéma des eaux pluviales et des eaux usées

• Mission de maîtrise d'œuvre pour des travaux de voirie – Marché à bons de commandes – Choix du bureau d'études

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- accepte de confier la mission de maîtrise d'œuvre au bureau d'études Infrastructures Concept 22, rue Jean-Jaurès, 37390 Notre-Dame-d'Oé, par un marché à procédure adaptée à bons de commande de trois années à compter de l'année 2013;
- accepte la rémunération du bureau d'études Infrastructures Concept pour le taux de 5,5 % s'appliquant au montant hors taxes des travaux.

• Travaux de voirie accès et placette de l'école par la société GTTP

M. le Maire rappelle le projet de la Communauté de Communes du Vouvrillon quant à la réalisation d'un itinéraire cyclable sur son territoire entre les communes de Reugny, Chançay, Vernou et Vouvray et l'impact touristique de cette voie verte qui s'inscrit dans la politique du développement de la Région. M. le Maire explique que le revêtement en enrobé sur une largeur de 3 m et sur la totalité de la longueur est pris en charge par la

CCV. La Commune a donc l'opportunité d'effectuer, conjointement aux travaux réalisés par la CCV, un revêtement d'enrobés sur la placette et le chemin d'accès à l'école ainsi que la surélévation d'1,50 m sur la totalité de la longueur (220 m linéaires). Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité : accepte les travaux énoncés ci-dessous avec la société GTTP de Vouvray pour un montant de 14 528,93 € HT soit 17 376,60 € TTC.

• Convention de mise à disposition d'une parcelle de terrain pour l'établissement d'un site de stockage gaz propane

M. le Maire explique que la société SOREGIES sollicite une mise à disposition d'une parcelle de terrain pour l'établissement d'un nouveau site de stockage propane, en vue de la reprise des logements Val Touraine Habitat «Le Coteau», alimentés actuellement par un réseau non conforme. M. le Maire donne lecture d'une proposition de convention amiable avec la société SOREGIES pour cette mise à disposition. La Commune pourrait mettre à disposition gratuitement 160 m² de terrain sur la parcelle communale AD 656. La Commune a souhaité que la société SOREGIES s'engage à ce que soit plantée une haie paysagère autour du site extérieur à 1,50 m de la clôture grillagée, entretenue par la Commune. La société SOREGIES a confirmé par courrier en date du 10 juin 2013 qu'une implantation de végétaux serait prévue autour du site de stockage.



Conseil municipal du 26 septembre 2013

• Approbation convention de groupement de commandes pour la réalisation de travaux de renforcement et d'enfouissement des réseaux rue des Écoles et la désignation d'un coordonnateur SPS

M. le Maire informe que conjointement aux travaux de renforcement du réseau d'adduction en eau potable et du réseau électrique basse tension, l'enfouissement du réseau de télécommunications de la rue des Écoles est envisageable.

M. le Maire explique qu'afin de faciliter la gestion des marchés de travaux et de coordination SPS relatifs à l'opération de renforcement et d'enfouissement des réseaux rue des Écoles sur la Commune et la mutualisation des procédures de passation des marchés liés, la Commune de Chançay, le SIAEP de Reugny-Chançay et le SIEIL ont opté pour la constitution d'un groupement de commandes en application de l'article 8 du Code des Marchés Publics. Les parties interviennent chacune en tant que Maître d'ouvrage pour les réseaux dont elles sont propriétaires, exploitants ou concessionnaires. La Commune de Chançay est désignée, d'un commun accord, Coordonnateur du groupement de commandes. Dans le cadre d'une consultation, le SIAEP de Reugny-Chançay a choisi un maître d'œuvre à savoir Infrastructures Concept de Notre Dame d'Oé, qui assurera la maîtrise d'œuvre pilote afin de gérer et suivre l'ensemble de cette opération.

• Assainissement eaux usées – Programme départemental 2013 – Extension du réseau d'assainissement collectif des eaux usées au lieu-dit «Launay» et transfert des effluents vers la station d'épuration de Chançay – Demande de subvention avec autorisation de préfinancement

Cet avant-projet se rapporte à l'établissement de collecteurs et branchements particuliers pour l'assainissement des eaux usées du lieu-dit «Launay» et de la future zone d'activité communautaire située sur la Commune de Vernou-sur-Brenne ainsi qu'à la mise en œuvre d'un système de refoulement vers la station d'épuration communale de Chançay.

• Rapport annuel 2012 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable

Il fait part que le coût d'une consommation annuelle de 120 m³ s'élève à 281,09 € au 1^{er} janvier 2013 soit + 1,29 % par rapport à 2012, soit en moyenne 2,34 € le m³.

• Participation budgétaire complémentaire au Syndicat intercommunal de voirie Noizay-Chançay

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal décide de verser une participation complémentaire de 1 500 € au budget 2013.

• **Acquisition photocopieur mairie**

M. le Maire informe que la société Konica Minolta ne peut plus assurer la maintenance du photocopieur de l'école en raison du manque de disponibilité des pièces détachées pour le réparer du fait de l'ancienneté de la machine. Une

consultation a été lancée pour le changement de ce photocopieur. L'option retenue est qu'un nouveau photocopieur soit installé à la mairie et que l'actuel photocopieur de la mairie soit transféré à l'école. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide l'achat d'un copieur couleur Konica Minolta C 224 pour un montant de 3600 € HT.



• **Subvention école Pierre Halet de Chançay**

Une subvention exceptionnelle d'un montant de 383 €, correspondant aux dépenses de transport pour la sortie à Blois.



L'agenda 2013

novembre

- 16** à 20 h 30 à la salle des Fêtes, théâtre par la compagnie « Cisse en scène » : *La Fourmi et la Cigale*, 5 € pour les enfants, 8 € pour les adultes.
- 23** cérémonie de la sainte-Barbe et sainte-Cécile à 18 h 30, place du 8-Mai.
- 30** à 15 h, visite commentée de l'église Saint-Pierre et animation musicale. Exposition photo : animation au profit du Téléthon – 3 €

décembre

- 1^{er}** à 15 h, visite commentée de l'église Saint-Pierre et animation musicale. Exposition photo : animation au profit du Téléthon – 3 €
- 6** de 8 h 45 à 19 h au Super U, participez à la construction de la **Pyramide des boîtes**.
La boîte est à acheter au stand du téléthon ; l'ensemble des fonds récoltés sera reversé à l'AFM-Téléthon et les boîtes de conserve distribuées aux associations Espoir et Restos du Cœur.
à 16 h 30, École et Association des parents d'élèves : visuel « surprise » géant vu du ciel réalisé par les enfants.
Marché de Noël avec les objets fabriqués par les enfants. Vente de crêpes.
à 16 h, Pêcheurs du Lac : 48 h de pêche à la carpe au lac de la Quintaine jusqu'au dimanche 8 décembre à 16 h.



L'agenda

2013-2014

décembre



7 de 8 h 45 à 19 h au Super U, participez à la construction de la **Pyramide des boîtes**.

Pêcheurs du Lac : 48 h de pêche à la carpe.

à 20 h 30, **concert «Les Paillassons»** à la salle des fêtes au profit du téléthon.



8 **Marche du Téléthon**, organisée par l'association Jazz en vallées de Brenne et Cisse. Rendez-vous à 8 h 30 pour un départ à 9 h au stade de la Quintaine.

Parcours de 10 km. Ravitaillement prévu et pot offert à l'arrivée.

De 15 h à 17 h 30, **thé dansant animé par « Les Nostalgiques »**.

Goûter offert. Entrée 6 €.



Bonnes fêtes de fin d'année !



janvier

10 Cérémonie des vœux du maire.

12 Théâtre des deux-rives, «**Les Rustres**» de Goldoni à 15 h, salle des fêtes.

18 fête de la saint-Vincent, saint patron des vignerons, à la salle des fêtes.

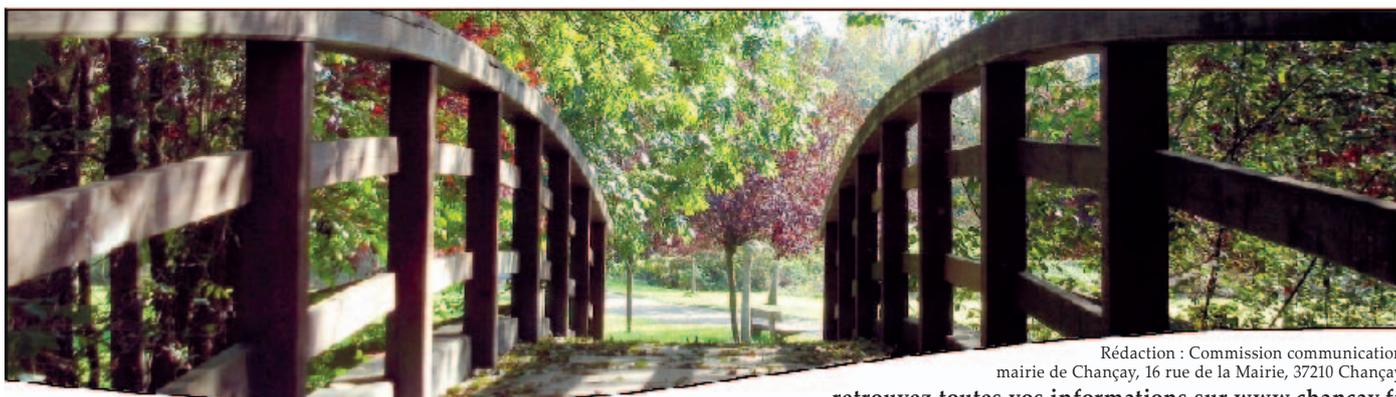
31 fermeture de la pêche pour la saison 2014 à l'étang de la Quintaine.

mars

23 et **30** : élections municipales.

avril

6 repas des aînés.



Rédaction : Commission communication
mairie de Chançay, 16 rue de la Mairie, 37210 Chançay

retrouvez toutes vos informations sur www.chançay.fr